

LA MISE EN PLACE DE LA RÉFORME DU COLLÈGE



Un travail en équipe(s)
pour être attentif à tous
et à chaque personne

Sommaire

I. Introduction



II. Du « sur mesure » pour chaque établissement et son réseau

- Mettre en place la réforme, c'est faire des choix en fonction de notre projet.
 - C'est ce que se propose de faire, à Brest, le collège Charles-de-Foucauld : Michel Pellé, chef d'établissement, témoigne.
-



III. Mettre en place la réforme, c'est s'inscrire dans le temps

- La logique de la réforme interroge la gestion du temps au collège.
 - S'inscrire dans un temps long pour accompagner au plus près les changements : Journées menées à Brest et à Rennes sur le thème : « Mettre en œuvre la réforme du collège 2016 » par la coordination pédagogique régionale pour le 2^d degré de l'Isfec Bretagne avec Formiris Bretagne.
-



IV. En quoi la réforme questionne-t-elle les savoirs ?

Nouveaux programmes, nouveau socle, interdisciplinarité

- Des axes à travailler pour que tous les élèves puissent réussir.
 - Une entrée par les programmes pour saisir et dégager les enjeux et les possibles qu'offre cette réforme à nos établissements.
 - Identification des leviers pour promouvoir les programmes.
 - Un exemple de protocole pour lire en équipe les programmes : Bruno Chauvineau, censeur du collège Sainte-Marie à Antony (92).
-



V. La réforme, une invitation à travailler en équipe(s) pour la réussite de tous

- Le travail en équipe(s) ça s'apprend !
- Des pistes pour mettre en place un pilotage concerté et une répartition des tâches.
- Le cycle de consolidation : une occasion de travailler en équipe et en inter-équipes pour les écoles et les collèges.

Marie-Agnès Le Corvic, responsable pédagogique à l'IFP de Lille.

Extrait du fichier cycle 3 – sortie mars/avril 2016, département Éducation, Secrétariat général de l'Enseignement catholique.

VI. Conclusion

I. Introduction

La réforme du collège continue de susciter des prises de position diverses. L'importance des changements menés simultanément (nouveau socle, nouveaux programmes, réforme du collège) peut certes inquiéter.

Et il faut, assurément, entendre les préoccupations des divers acteurs de la communauté éducative. Le Secrétariat général de l'Enseignement catholique a cependant souligné l'intérêt de la réforme sur trois points majeurs :

- **L'horaire dédié à l'accompagnement personnalisé (AP)**, concernant tous les élèves, de façon à proposer, selon les besoins de chacun, des temps de soutien et d'approfondissement. Cette diversification permet de développer des pratiques pédagogiques adaptées à la pluralité des profils.
- **Les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)**, de 3 h maximum sur les trois années du cycle 4 du collège (5^e, 4^e, 3^e). Si l'essentiel du temps des collégiens reste donc bien consacré à l'apprentissage des disciplines, dont il faut respecter l'autonomie, les EPI peuvent précisément permettre de découvrir autrement une discipline, jusqu'alors exclusivement étudiée pour elle-même, en la faisant dialoguer avec d'autres matières enseignées au collège. Bien construits, et appuyés sur la réalisation de projets, ils ne se traduiront pas par un affaiblissement des savoirs, mais par une façon différente et complémentaire, de les transmettre et de favoriser leur appropriation.
- **L'autonomie donnée aux équipes enseignantes et éducatives des établissements**, notamment dans l'utilisation des 2 h 45 attribuées à chaque division de collège, et dans la conduite de l'accompagnement personnalisé et des EPI.

En revanche, le Secrétariat général de l'Enseignement catholique a très tôt alerté sur la question des langues anciennes et des classes bilangues. L'enseignement des langues anciennes a été rétabli dès la circulaire du 30 juin 2015, en articulant l'EPI « Langues et Cultures de l'Antiquité » avec des enseignements de complément en latin et en grec assurés par les professeurs de lettres classiques.

Progressivement, le maintien des classes bilangues est acquis dans beaucoup de territoires en installant, dès cette année scolaire, l'enseignement d'une autre langue que l'anglais dans de nombreuses écoles primaires, afin de permettre la création des classes bilangues de continuité prévues par les textes. À cet égard, il faut souhaiter que les disparités spatiales observées à ce jour se résorbent au mieux.

Dix mois plus tard, il est pertinent d'opérer un retour sur les expérimentations faites dans nos établissements et dans nos réseaux afin de faire un bilan de la mise en place de la réforme du collège. Ceci, non pas pour mettre en lumière des modèles à suivre mais des pistes pour se fixer des objectifs et des échéances et préparer au plus juste la rentrée 2016/2017. Toutefois, il faut s'autoriser aussi les tâtonnements, les expérimentations car cette réforme est ambitieuse et systémique. Elle s'attache à refonder le collège et demande à s'inscrire dans le temps.

Quelques constats pour envisager la suite du processus :

- confusion sur les textes
- il faut lâcher prise sur l'existant et renouer avec une liberté pédagogique
- distinguer la politique de contournement et l'innovation pédagogique
- pour les petits établissements se pose la question de rassembler les équipes et de mener une pédagogie de projet. Pour ces établissements, il faut travailler en réseau pour s'inscrire dans la logique de la réforme

- **importance de l'état des lieux** : cela permet de poser ce qui est en cohérence avec la réforme et les projets des établissements. Ceci permet de clarifier la réforme et de mettre les personnes en perspective en inscrivant l'existant dans les EPI (Enseignements pratiques interdisciplinaires), l'AP (Accompagnement personnalisé)
- le travail en réseau permet de dynamiser et de renouer avec l'innovation et la liberté pédagogique
- la réforme nous renvoie à la question de l'autonomie des établissements et des enseignants : « Est-ce que nous avons le droit ? Ou pas ? »
- la mise en place de « groupes de pilotage » permet aux équipes de devenir force de propositions.
- les EPI : la discussion sur les EPI est le sujet qui pourrait réduire les enjeux de la réforme. Il est important de partir aussi des programmes. Car cette concertation sur les programmes permet de travailler sur l'apprentissage des compétences et les pratiques d'évaluation. C'est une approche qui interroge vraiment les pratiques. Les programmes sont la véritable innovation dans la réforme : les EPI et l'AP sont souvent déjà existants sous des formes diverses (projets pédagogiques, ateliers, animations...). En passant par les programmes, cela permet de repositionner les choses et de mettre les gens au travail. Car les programmes redonnent la main sur la pédagogie. Le cycle 3 qui est le cycle fondamental doit être travaillé
- **aborder le livret scolaire** : la solution est de faire travailler les enseignants sur leur progression à partir du livret
- **réactions des parents** : il y a des questions mais cela se passe assez bien lorsque l'on mentionne l'« exigence » et l'« innovation » pédagogique de la réforme. De plus, en évoquant ce que nous faisons depuis des années, les parents se rendent compte que la réforme ne fait que mettre en lumière des pratiques qui existent déjà.

Après une découverte des textes souvent parasitée par des confusions, des contresens ou une méconnaissance, les équipes arrivent mieux à se retrouver dans cette réforme. L'on peut même y voir, comme l'affirme Pascal Balmand, une occasion de Réenchanter l'École :

À la question : « Pourquoi faire cette proposition de Réenchanter l'École aujourd'hui ? Au moment où la réforme du collège occupe beaucoup de temps et d'énergie ? »

Pascal Balmand répond : « Il faut rappeler ici que la démarche ne doit pas se rajouter à l'existant, mais s'inscrire à l'intérieur des préoccupations et des projets. Concrètement, pourquoi ne pas chercher à penser et à vivre la réforme du Collège à la lumière de ce que peut lui apporter l'invitation à Réenchanter l'École ? »

- Mettre en place la réforme, c'est faire des choix en fonction de notre projet
- C'est ce que se propose de faire à Brest, le Collège Charles-de-Foucault : Michel Pellé chef d'établissement témoigne



II. Du « sur mesure » pour chaque établissement et son réseau

Notre époque interroge l'École. Le collège, dans son fonctionnement, ne semble plus répondre aux besoins des élèves. Nous avons abordé cette problématique en travaillant à l'ouvrage *Un souffle nouveau pour le collège* en février 2014. En effet, l'équipe de rédaction affirmait qu'une seule réécriture des programmes ne pouvait être la seule réponse possible aux questions qui traversent le système éducatif.

Ce recueil proposait de faire bouger les lignes en valorisant de nombreuses initiatives menées dans nos établissements. La société évolue, les besoins des élèves ne sont plus les mêmes car de nombreuses données bousculent l'École :

- les cultures numériques,
 - le décrochage scolaire,
 - la précocité,
 - les besoins éducatifs particuliers,
 - les intelligences multiples,
 - les attentes sociétales adressées à l'École,
 - l'illettrisme,
 - les nouvelles pratiques de l'écrit,
 - la gestion des comportements difficiles,
 - la révolution des cultures « jeunes »,
 - la perte de confiance en l'École,
 - la question des savoirs,
 - les accès aux savoirs,
 - la formation à l'autonomie,
 - l'ennui des collégiens (record européen),
 - les nouveaux rapports à l'autorité : besoin et défiance,
 - l'importance de développer les pratiques langagières et la maîtrise de l'oral.
- ... pour ne citer que quelques exemples.

Il est donc pertinent d'aborder la réforme comme un ensemble de propositions et d'approches qui ont fait et font leurs preuves dans nombre de nos établissements. Elle cristallise des initiatives et propose une nouvelle organisation du collège pour édifier un Nouveau Collège plus proche des besoins des élèves et des exigences auxquelles l'École doit faire face.

La réforme que nous sommes amenés à vivre est donc ambitieuse. Elle est fondée sur une **approche curriculaire** qui lui confère une nature particulière.

Cette conception, en matière de politique éducative, est présente dans de très nombreux pays européens. Elle n'est pas du tout nouvelle (elle trouve ses origines dans les années 1970) mais est seulement peu connue. Or, elle sous-tend les réformes qui se succèdent à un rythme soutenu depuis 1989 et plus particulièrement depuis 2006.

L'approche curriculaire, qu'est-ce que c'est ?

C'est une façon de penser « globalement ». C'est l'idée d'un plan d'action et d'une organisation qui englobe tout le processus d'enseignement-apprentissage :

- intentions,
- contenus,
- organisations, méthodes (pédagogies, didactique),
- environnement, parcours, supports, évaluation...

Traditionnellement, les contenus, c'est-à-dire les programmes, étaient rédigés par les spécialistes, inspecteurs généraux avant 1989 auxquels se sont ajoutés des pédagogues et didacticiens de différentes disciplines ensuite.

Le curriculum, lui, est établi par des acteurs plus variés, avec une visée éthique.

Les programmes ne sont plus la seule expression de notions. Ils prennent en compte :

- le socle commun,
- la loi de 2015 : l'école inclusive, les besoins éducatifs particuliers des élèves,
- le décrochage scolaire,
- les intelligences multiples,
- l'articulation entre l'école et le collège : la logique de cycle,
- le collège unique,
- la réussite de tous,
- l'accompagnement pour tous,
- les modalités d'évaluation,
- l'approche par compétences,
- les apprentissages à installer,
- les contenus à enseigner,
- les processus didactiques,
- les stratégies pédagogiques,
- les situations d'évaluation...

L'École ne peut donc se réduire à apprendre à lire, écrire et compter... Elle doit permettre aux enfants, aux jeunes de se construire, d'acquérir des compétences mais aussi de vivre des valeurs... Ceci n'est pas sans rappeler le projet de l'Enseignement catholique : « *Pour l'Enseignement catholique, le défi demeure plus que jamais de conjuguer l'école du savoir avec l'école de l'intelligence de l'homme. Comment aider en effet des enfants et des jeunes à devenir des personnes équilibrées, responsables, libres, engagées, respectueuses de l'autre, sensibles et habitées par une véritable générosité, si on ne leur a transmis que des connaissances livresques ? C'est pourquoi l'Enseignement catholique, fidèle à la vision chrétienne de l'Homme transmise par l'Évangile, attache une importance si grande à former des jeunes ouverts sur le monde, enracinés dans une culture et une histoire qui ouvrent, dans un dialogue entre foi et raison, à l'accueil de Dieu dans la vie de chaque homme. Des éducateurs les y accompagnent dans la recherche d'une orientation qui réponde à leur vocation humaine. À cette fin, ils veillent à leur donner une véritable capacité à questionner et à discerner, le goût de l'émerveillement qui ouvre à l'espérance et ce désir si particulier d'inscrire leur action dans leur temps, avec tous ceux qui œuvrent pour une société toujours en construction* ». Manifeste de l'École catholique au service de la nation, 2012, Sgec.

Cette approche nous invite donc à repenser le collège, en combinant temps d'enseignement, temps d'accompagnement...

Mettre en place la réforme, c'est faire des choix en fonction de notre projet

En accompagnant des établissements et des réseaux d'établissements, l'on comprend assez vite que vouloir se conformer à la réforme en oubliant les spécificités de chacun des établissements, c'est nier la liberté pédagogique dont nous jouissons de par nos statuts, mais aussi ne pas reconnaître au texte de la réforme son originalité. En insistant sur le principe d'égalité qui ressort très fortement du texte, nous oublions le souci d'équité qu'il nous propose de mettre en œuvre en exerçant notre autonomie et en menant des projets pédagogiques

pour s'attacher à la réussite de tous. Afin de penser la mise en place de la réforme, il est important, de réfléchir au cadre dans lequel elle va s'inscrire. Nos établissements ne sont pas des pages blanches et la politique de la table rase n'a pas ici sa place. Cette réforme se veut en adéquation avec les principales intuitions qui traversent l'École depuis ces trente dernières années :

- la différenciation pédagogique,
- l'accompagnement,
- la personnalisation,
- la pédagogie de projet,
- la révolution numérique... pour n'en citer que quelques-unes...

Ainsi, il est essentiel que l'équipe de direction, avec le conseil pédagogique ou toute instance qui s'en approche, puisse définir le cadre dans lequel vont travailler les équipes pour avancer dans la mise en place de la réforme.

C'est ce que se propose de faire à Brest, le collège Charles-de-Foucauld. Michel Pellé, chef d'établissement, témoigne

« Il faut proposer une stratégie et un cadre en lien avec le projet de l'établissement et son contexte. C'est cette démarche qui donne de la souplesse au cadre et permet aux équipes d'adhérer et d'être force de propositions ».

Dans cette logique, l'équipe de direction se doit d'être impliquée en démystifiant la réforme et en abordant les problématiques que le changement va mettre en lumière. Afin de rassurer les différents acteurs de l'établissement, comme les parents, il a été choisi de faire une lecture comparée du texte de la réforme et du projet d'établissement.

Parallèlement, il a été prévu de mettre à plat les moyens dont dispose l'établissement afin de stabiliser l'équipe et d'offrir à chacun l'assurance de travailler à la mise en place d'une réforme qu'il vivra à la rentrée 2016/2017.

Ceci a permis de présenter le protocole de travail et son cadre :

Le cadre de travail :

- spécificités propres à l'établissement : enseignements scientifiques en groupes réduits, enseignement des lettres classiques...
- EPI trimestriels
- chaque discipline contribue aux EPI
- accompagnement personnalisé en groupes modulables pour sortir du groupe classe.

Le protocole :

- présentation du cadre de la réforme et identification des chantiers à travailler
- mise en place d'un comité de pilotage avec des profils divers (équipe de direction, enseignants, éducateurs, APS...)
- mise en place de commissions de travail (EPI, AP, enseignement des langues, enseignements des lettres classiques...)
- proposition d'un travail d'appropriation des programmes
- outils de communication définis collectivement pour rendre compte des avancées de chacun.

Chaque commission travaille en autonomie mais des temps de retours sont planifiés afin que chacun puisse rendre compte de son travail. **Tout le monde se met au travail mais ne fait pas tout.**

Il n'existe pas de mode d'emploi mais notre autonomie nous permet de relever le défi en créant les conditions du changement.

- La logique de la réforme interroge la gestion du temps au collège
- S'inscrire dans un temps long pour accompagner au plus près les changements :
« Mettre en œuvre la réforme du collège 2016 »



III. Mettre en place la réforme et s'inscrire dans le temps

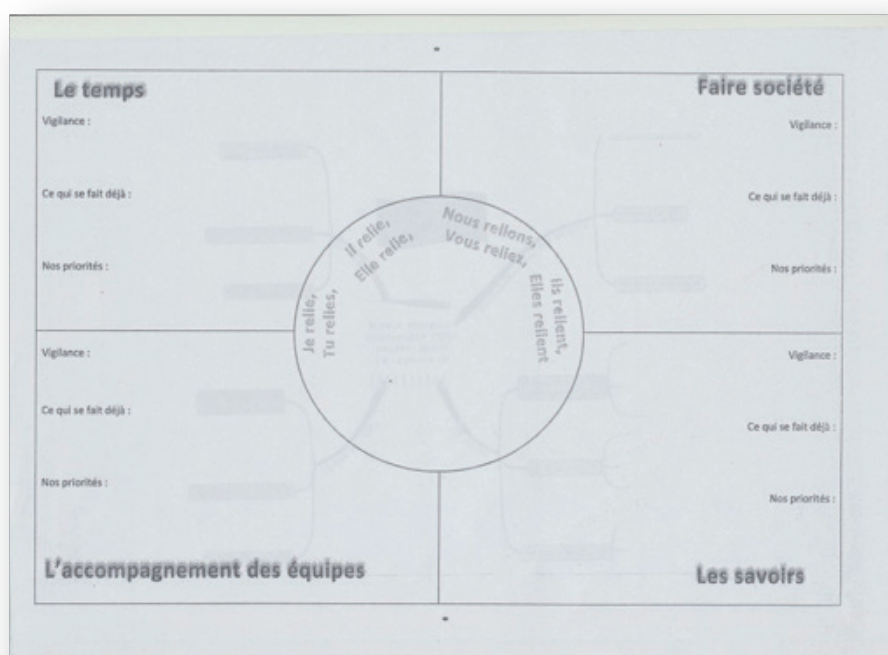
La logique de la réforme interroge la gestion du temps au collège

Le rapport au temps au collège est souvent abordé par le prisme de l'emploi du temps, de la répartition horaire. La réforme nous conduit à une approche toute différente. En effet, la réforme ne peut se réduire à « faire rentrer » les différents dispositifs dans des tranches horaires. Nous devons aborder des temps différents :

- le temps d'enseignement,
- le temps d'accompagnement,
- le temps de recherche,
- le temps de l'évaluation,
- le temps de remédiation,
- le temps de médiation...

La liste n'est pas complète mais à chaque temps correspondent des démarches, des dispositifs, des procédures...

Il nous faut donc faire le point sur ce que nous vivons déjà dans nos établissements comme temps différents et ce que chacun de ces temps exige de nous, des élèves et des différents acteurs de l'École. Cet état des lieux peut se faire à partir de l'outil ci-dessous :



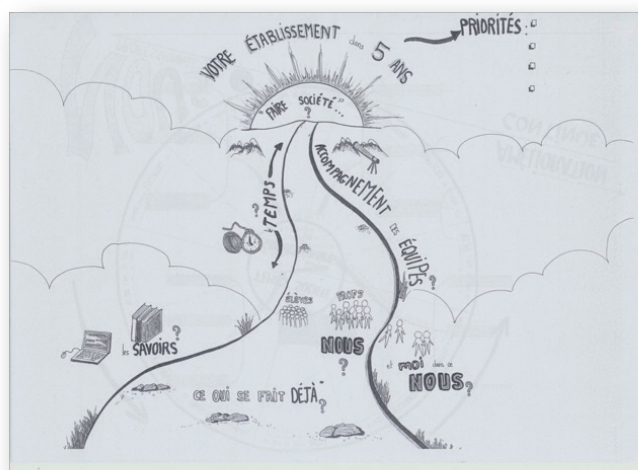
Ce travail est un préalable pour appréhender le temps de la mise en place de la réforme. Les chantiers sont nombreux et l'on ne peut tout mener de front. Il est donc précieux de pouvoir identifier les contraintes et les besoins de chacun des temps à travailler.

De plus, vouloir mettre la réforme sur pied, en un temps court, est illusoire. Comme nous l'avons déjà vu, elle est ambitieuse et exigeante. Il faut donc s'inscrire dans un temps long pour :

- concevoir,
- expérimenter,
- évaluer,
- ajuster,
- renouveler,
- adapter...

S'inscrire dans un temps long pour accompagner au plus près les changements

Journées menées à Brest et à Rennes sur le thème : « Mettre en œuvre la réforme du collège 2016 » par la coordination pédagogique régionale pour le 2^d degré de l'Isfec Bretagne avec Formiris Bretagne.



ISFEC Bretagne – Février 2016

Il est donc nécessaire de préparer la rentrée pour répondre au mieux aux attendus de la réforme. Toutefois, il faut s'inscrire dans un temps long afin d'éviter de rester dans « l'application » de la réforme mais bien d'habiter cette proposition et de la faire nôtre dans chacun de nos établissements.

Il est donc pertinent de s'investir dans une démarche de projet avec des temps d'évaluations et de remédiations pour répondre au mieux et au plus juste aux besoins de tous et de chacun, chacune :

- élèves,
- enseignants,
- éducateurs,
- équipe de direction,
- APS,
- parents...

La réforme a l'ambition de restaurer un vivre ensemble au service des apprentissages, de la réussite de tous. Cela n'est possible que si chacun et tous travaillent en synergie et en intelligence. Ceci sans oublier les temps de « décélération » pour « faire le point » et « partager » les réussites comme les « difficultés ».

- Des axes à travailler pour que tous les élèves puissent réussir
- Une entrée par les programmes pour saisir et dégager les enjeux et les possibles qu'offre cette réforme à nos établissements
- Identification des leviers pour promouvoir les programmes
- Un exemple de protocole pour lire en équipe les programmes



IV. En quoi la réforme questionne-t-elle les savoirs ?

Nouveaux programmes
Nouveau socle
Interdisciplinarité...

Des axes à travailler pour que tous les élèves puissent réussir

Les programmes et le socle commun : Un travail est à mener par rapport à la lecture des programmes. On peut lire en équipe l'ensemble des préambules et croiser les enjeux de sens. Ces programmes sont « cyclés » et « soclés ». Il est donc souhaitable de pouvoir en faire la lecture à la lumière du socle commun de connaissances et de compétences. Cela aidera à rentrer dans la dynamique de l'interdisciplinarité et à faire des liens entre ce qui pourra être vu en classe entière et lors des EPI.

Les Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) : Il peut être fructueux de réfléchir en équipe sur ce que le terme « pratiques » peut recouvrir dans les propositions faites par les programmes et la réforme. Ceci pour proposer des parcours où les modalités d'apprentissage et d'animation servent vraiment une dynamique nouvelle, celle d'un enseignement où l'on donne une place à l'expérimentation, la négociation et la réalisation.

L'accompagnement personnalisé (AP) : Comme son nom l'indique il est bien *personnalisé* et a vocation à *être proposé à tous*. L'accompagnement pourra prendre différentes formes : soutien disciplinaire, reprise, travail sur l'erreur, temps de recherche, temps d'expérimentation, tutorat, mise en place du parcours d'Avenir, travail sur les projets de classe, d'établissement, approfondissement des connaissances, méthodologie en lien avec le nouveau socle commun, temps de remédiation, demander aux élèves de chercher le sens de leur apprentissage. Il est important de faire des propositions différentes de celles de l'école et du lycée afin que nos élèves n'aient pas une impression de déjà vu... ou de remettre en cause ce qui se fera en lycée.

C'est un accompagnement pour tous et de tous !

Le parcours d'Avenir : Ce parcours, obligatoire depuis 2013, est inclus dans l'accompagnement personnalisé et au sein des EPI. Il est appelé à être gradué afin d'aider l'élève à obtenir une orientation qu'il aura choisie. Le document du Sgec de 2009, intitulé « *L'accompagnement à l'orientation, pour rendre chacun acteur de ses choix : les communautés éducatives ouvertes sur le monde s'engagent* » permettra de construire une progression par rapport aux parcours d'Avenir.

Interdisciplinarité / croisement des savoirs : Enjeu majeur de la réforme, l'interdisciplinarité sera présente au sein des EPI mais aussi de l'AP et par rapport à la lecture et progression des programmes. Elle constitue une question de sens, de prise en compte des autres savoirs, une idée d'appropriation du savoir ensemble, d'un travail coopératif et collaboratif : qui dit quoi en fonction de sa discipline ? Cela ne réduit en rien l'approche disciplinaire qui n'est pas ici remise en cause. Tout travail interdisciplinaire mobilise les disciplines et le croisement permet précisément d'approfondir leur apprentissage. Il faut donc bien que l'enseignant soit expert dans sa discipline pour collaborer avec d'autres experts et accompagner au plus près les élèves. C'est cette logique qui anime les TPE au lycée par exemple.

Une entrée par les programmes pour saisir et dégager les enjeux et les possibles qu'offre cette réforme à nos établissements

Ce qui semble nouveau dans les programmes :

Des leviers	Des points de vigilance
• Première diffusion sur un programme de l'école du socle (CP-3^e) • Parties grisées accessibles aux parents • Exemples de situations d'activités • Les attendus explicités sont intéressants : cela permet de faire une progression cyclée et soclée • Le numérique est présent (captage, production, codage) • Une approche politique, notamment en histoire • Retour sur le geste graphique et l'écriture • Domaine des arts valorisé • Langue étrangère et langage oral sont liés, accent mis sur l'accueil de l'autre par la parole. • Programmes basés sur les données cognitives • Continuité avec cycle 1 et cycle 2 • Ordre de présentation original qui change du traditionnel agencement : français, mathématiques... • Des référents théoriques (ex : sur l'oral) sont donnés dans le document • Le corps humain est présent (il ne l'était pas dans le projet)	• Éviter la « collégialisation » du primaire • Pas de document d'accompagnement pour les familles • Entrée par compétences mais mélange entre compétences et objectifs ou situations et habiletés, ressources internes et externes (manque des définitions par exemple : la compétence) • Des disciplines décrites par compétence (sciences) et d'autres pas (histoire : entrée sur les connaissances et des propositions d'activité) • Une culture artistique (versée vers les savoirs) • Lourdeur et somme • EPS : ne note pas le parcours d'évolution corporelle

Identification des leviers pour promouvoir les programmes

- penser à aider les équipes pour qu'elles s'approprient la lecture
- veiller à ce que chacun soit muni du bon document

Il est important de commencer ce travail par une entrée disciplinaire. En effet, elle permet à chaque enseignant de pouvoir définir les compétences, les connaissances et la culture qu'il doit mobiliser pour travailler ensuite en équipe interdisciplinaire.

Voici des pistes pour réfléchir à des stratégies d'animation, d'appropriation des nouveaux programmes et du texte du socle commun :

- prise en charge globale à tous les niveaux : de la 6^e à la 3^e
- cibler les personnes ressources pour travailler l'entrée par compétences : professeur de langue par exemple
- analyser les projets déjà existants puis voir comment ils rejoignent les nouveaux programmes
- aller progressivement vers une approche par compétence

- prévoir des lieux, des temps et des protocoles dans l'établissement pour travailler seul ou ensemble
- s'approprier le livret scolaire (LPC) pour qu'il devienne un outil d'accompagnement de l'élève et permette une entrée par le socle commun
- accompagner les enseignants plutôt que de les effrayer : ceci pose la question de l'établissement formateur
- réforme qui renvoie à la liberté, cela ne gêne pas dans l'Enseignement Catholique mais cela donne une liberté qui peut paniquer, qui oblige à s'adapter ou à anticiper. Il faut éviter de ne pas dénaturer l'esprit de la circulaire (l'organisationnel ne doit pas prendre le pas sur le sens)
- mise en projet liée au sens avec des objectifs opérationnels avec droit à l'erreur des actions => outiller les équipes pour avoir une démarche de qualité et évaluable
- création d'un support de lecture et d'une structuration de la pensée pour aider à entrer dans une démarche de réflexion
- voir les logiques insérées dans les programmes pour ne pas avoir à tout lire. Être au clair avec les objectifs de travail ensemble. Entre par la dynamique de cycle
- penser des parcours de formation pour les 1^{er} et 2^d degrés (développement cognitif, ce qui peut être possible en CM et en 3^e) afin d'apprendre des choses ensemble
- faire une synthèse des anciens et nouveaux programmes sans perdre la logique de cycle et de transdisciplinarité
- ne pas se mettre uniquement par discipline mais aussi en interdisciplinaire
- co-construire ensemble un temps d'apprentissage, formation par observation mutuelle (1^{er} et 2^d degré)
- question du sens pour garder l'élève au centre (outillage sur évaluation, penser plus par l'accompagnement de l'élève)
- penser les questions de ce qui fonctionnait en CM et moins en 6^e. Penser la coresponsabilité des enseignants des deux niveaux (école – collège).

Un exemple de protocole pour lire en équipe les programmes

Bruno Chauvineau, censeur du collège Sainte-Marie à Antony (92)

LECTURE DES PROGRAMMES

Vous trouverez les programmes des 3 cycles dans l'ENT dans la rubrique « Réforme du collège ». À cela, vient d'être ajouté dans le dossier de la réforme du collège, le livret de compétences et de culture du CP à la 3^e.

Quelques rappels concernant les programmes :

- les programmes sont en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture puisque celui-ci est la pierre angulaire de la réforme
- ces nouveaux programmes qui découlent du socle commun sont repensés pour l'ensemble de la scolarité obligatoire, ils sont donc plus progressifs et plus cohérents
- ils mettent les acquis des élèves au cœur de la pratique : « *Le programme, ce n'est plus ce que l'enseignant doit faire avec les élèves mais ce que les élèves doivent savoir* »
- ils précisent les niveaux de maîtrise attendus en fin de cycle (sortie de la dimension normative et prescriptive des programmes)
- ils font davantage confiance aux enseignants et à leurs connaissances des besoins des élèves
- ils correspondent à une nouvelle logique qui met les acquis des élèves au cœur de la pratique des enseignants : les enseignants sont responsables des apprentissages des élèves tout au long du cycle
- les programmes sont édités pour l'ensemble d'un cycle et nous y voyons les attendus

en fin de cycle 3 ou de cycle 4. Seuls les programmes de français et d'histoire et de géographie sont définis par année.

- la progression doit se faire en prenant en compte que chaque discipline devra mettre en place pour le cycle 4, les EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires)
- la progression dans chaque matière doit prendre aussi en compte les temps d'accompagnement personnalisé pour tous (3 heures en 6^e et 1 à 2 heures) durant le cycle 4).

Quelques points d'attention :

- il est indispensable de faire une lecture en ayant à l'esprit que chaque matière devra mettre en place de l'interdisciplinarité
- chaque matière s'appuiera aussi sur les autres matières pour prendre en compte certaines compétences ou certaines connaissances
- quels plans de formation disciplinaire et interdisciplinaire sur le cycle 3 ? Quelle(s) progression(s) ?
- quel lien entre l'école primaire et le collège par rapport au cycle 3 ?
- quels plans de formation disciplinaires et interdisciplinaires sur le cycle 4 ? Quelle(s) progression(s) ?
- quelle connaissance des acquis réels des élèves par l'ensemble des enseignants ?
- quelle mobilité des élèves et de leurs familles entre collèges ? Quel(s) outil(s) de suivi ?
- le redoublement ne sera plus proposé. Un maintien dans le niveau pourra se faire. Plus de commissions d'appel en 6^e et 4^e. Uniquement en 3^e sous certaines conditions. Par conséquent, les élèves passeront les différents paliers du CM1 jusqu'en 3^e sur demande des familles. Il y a là une attention à avoir puisque nous aurons des élèves en difficulté. Ce point d'attention, sera à prendre en compte dans l'accompagnement personnalisé des élèves mais nous devons aussi en tenir compte par rapport aux programmes.

Rappel de la grille horaires des cycles 3 et 4 :

	Cycle 3	Cycle 4		
	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Français	4.5	4.5	4.5	4
Mathématiques	4.5	3.5	3.5	3.5
SVT	4	1.5	1.5	1.5
SPC		1.5	1.5	1.5
Technologie		1.5	1.5	1.5
LV1	4	3	3	3
LV2		2.5	2.5	2.5
HG / ECM	3	3	3	3.5
Arts plastiques Educ. musicale	1+1	1+1	1+1	1+1
EPS	4	3	3	3
Total	26	26	26	26
Latin*		1	2	2
Grec*				2
AP**	3	1 à 2	1 à 2	1 à 2
EPI**		6 thèmes à choisir parmi les 8 proposés		
*	Enseignement de complément (2 heures à ajouter aux 26 heures de cours) en lien avec 1 EPI par rapport aux langues et cultures de l’antiquité			
**	Heures comprises dans le total des heures de cours (26 heures)			

- modulation possible des horaires et de la durée des cours sur les 3 ans du cycle
- nouveaux horaires par rapport aux matières :
 - ♦ en français,
 - ♦ en mathématiques,
 - ♦ en technologie,
 - ♦ en latin et en grec.

Cela ne veut pas dire que les professeurs seront en perte d'heure poste car nous avons des heures supplémentaires en lien avec les HSA (heures supplémentaires annuelles). Je signale simplement qu'il y a une diminution du temps d'enseignement pour les élèves.

Les 3 heures complémentaires données par division permettront la co-animation, les heures à petits effectifs.

Les enjeux par rapport à la lecture des programmes :

- exigence
- adaptation
- créativité/prise d'initiatives
- souplesse
- responsabilité
- mise en œuvre de nouvelles pratiques pédagogiques
- savoir-faire des enseignants (répartition des contenus et des programmes sur les 3 ans du cycle)
- nouvelle organisation temporelle : semestrialisation possible de certains enseignements
- renforcement des pratiques coopératives, des projets de classe, du travail d'équipe
- ajustement et adaptation aux profils et besoins des élèves
- une cohérence inter-cycles, sur le fond et la forme
- lisibilité pédagogique
- organisation des emplois du temps (modulation des horaires hebdomadaires des disciplines). Rien n'empêche que nous puissions faire glisser 0.5 heure sur un niveau pour avoir plus de temps.

Le travail demandé

Dans un premier temps, merci de prendre connaissance du programme de votre discipline tout en lisant les programmes des autres disciplines. Cette lecture individuelle peut se faire avec l'aide de la fiche d'aide à la réflexion sur les programmes se trouvant dans l'ENT.

Dans un second temps, lecture en équipe disciplinaire pour commencer à remplir la grille prenant en compte :

- les progressions au sein du cycle (surtout pour le cycle 4)
- les compétences à évaluer par année
- ce qui peut être fait en classe entière, en EPI et en Accompagnement personnalisé (AP).
- en travaillant la question de l'interdisciplinaire : qu'est-ce qui peut être un appui dans ma discipline pour les autres disciplines ? Sur quoi puis-je m'appuyer par rapport aux autres disciplines pour avancer dans ma discipline ?

Le travail sur la lecture des programmes et sur les objectifs pour chaque année est un travail déterminant pour la mise en place de cette réforme. La difficulté est que nous devons faire un travail sur les quatre années du collège.

Il est aussi important de prendre connaissance des programmes des autres disciplines. Cette connaissance permettra d'alimenter notre réflexion sur l'accompagnement personnalisé et sur les EPI entre autres.

Bien lire les différents volets des programmes :

- ♦ Volet 1 : les spécificités du cycle
- ♦ Volet 2 : les contributions essentielles des différents enseignements au socle commun
- ♦ Volet 3 : les enseignements (les différentes disciplines).

- Des pistes pour mettre en place un pilotage concerté et une répartition des tâches
- Le cycle de consolidation : une occasion de travailler en équipe et en inter-équipes pour les écoles et les collèges : une démarche à construire



V. La réforme, une invitation à travailler en équipe(s) pour la réussite de tous

Le travail en équipe(s) ça s'apprend

« Dans l'éducation, il y a un équilibre à maintenir [...] : un pas ferme sur la surface de sécurité, mais l'autre en allant dans la zone à risque. Et lorsque ce risque devient sécurité, l'autre pas cherche une autre zone à risque. On ne peut éduquer seulement dans la surface de sécurité : non. Cela empêche les personnes de grandir. Mais on ne peut pas non plus éduquer seulement dans la zone à risque : cela est trop dangereux. Il faut cet équilibre des pas, rappelez-vous le bien », pape François - Vendredi 7 juin 2013 - Rencontre avec la Compagnie de Jésus en Italie et en Albanie

L'établissement est donc bien dans cette dynamique car il se doit d'être formateur.

Les chefs d'établissement ont la responsabilité de travailler cette réforme en lien avec le conseil pédagogique de l'établissement ou avec toute autre instance de concertation du même type et quel que soit le nom qui lui est donné. Ils sont en outre invités à mettre en place une dynamique pour que les établissements deviennent « établissements formateurs ». Nous vous renvoyons vers la fiche sur l'établissement formateur se trouvant dans le document *Un souffle nouveau pour le collège*². Il est urgent de favoriser un travail en équipe(s) pour une répartition des tâches.

Le collège a toujours souffert de la difficulté de mettre en place un travail d'équipe, sauf dans certaines disciplines comme l'EPS par exemple, les langues avec l'avènement du cadre européen... De plus, la concertation interdisciplinaire n'est pas une pratique spontanée chez les équipes enseignantes. Cette réforme que doit vivre le collège repose sur le travail en équipe, la concertation...

Ces pratiques professionnelles existent dans nos établissements et doivent se développer encore plus pour relever les défis du Nouveau Collège.

Il faut donc mettre en place un pilotage concerté pour une répartition des tâches. Il faut y travailler et créer un climat qui favorise ces temps de travail en équipe. Comment travailler en équipe si l'établissement ne donne pas les conditions d'un vivre ensemble entre professionnels épanouissant ?

De surcroît, il est important de proposer un pilotage qui responsabilise chacun en veillant à répartir les tâches entre les différentes commissions. Chacun contribue à la mise en place de la réforme mais personne ne doit porter la réforme dans sa totalité... Il faut cadrer et encadrer le travail en équipe en définissant des objectifs clairs et des finalités inscrites dans le temps afin de rester opérationnel.

Le travail en équipe ça s'apprend, ça s'expérimente, ça s'évalue...

Des pistes pour mettre en place un pilotage concerté et une répartition des tâches

Attention : s'attacher uniquement à l'organisationnel et la mise en place des dispositifs peut conduire à passer à côté de la dynamique de la réforme comme nous avons pu le voir pour le lycée. Cependant, ce qui change avec cette réforme, c'est que les EPI et l'AP entrent dans le temps d'enseignement.

- il est donc nécessaire de motiver le travail sur le cycle 3 afin de poser les bases de la dynamique des nouveaux programmes comme nous l'avons vu précédemment. Travail de lecture anthropologique des programmes : quelle anthropologie voulons-nous ? Quel individu voulons-nous former ?
- il faut aussi avoir conscience que c'est une réforme globale : c'est un atout car tout le monde est au travail
- il faut aussi identifier les besoins de formation des enseignants.

Les questions que la réforme pose à cette étape de sa mise en œuvre

- comment, dans nos établissements, mettre en place un travail par compétences et en interdisciplinarité sans une formation ?
- cela réaffirme les enjeux de l'établissement formateur : trouver dans les établissements les ressources en intra pour dynamiser une formation des enseignants
- le conseil pédagogique peut être un levier pour diffuser au cœur de l'établissement les pratiques novatrices. Ne faut-il pas profiter de cette dynamique pour soutenir leur mise en place ?
- il faut aussi que le chef d'établissement puisse être un réel pilote de formation et d'accompagnement du changement
- cette réforme interroge la posture de l'enseignant, son attachement à sa discipline, il faut accompagner les professionnels afin de ne pas les « insécuriser » ou les décourager.
- nous devons éviter de mettre nos collègues dans des injonctions paradoxales : nous avons à montrer à nos enseignants que la réforme offre des pratiques et perspectives qui nous invitent à proposer une formation aux élèves
- il faut peut-être revoir les pratiques de formation des journées pédagogiques : s'inscrire dans une logique de réseau pour permettre à des personnes ressources de devenir moteur dans leurs établissements
- comment justifier que l'on doive monter les quatre années dès septembre ? Il faut faire retomber la pression. L'urgence est de changer les manières de faire. Cette réforme est globale, travailler tous dans le même sens a du sens...

Le cycle de consolidation

Une occasion de travailler en équipe et en inter-équipes pour les écoles et les collèges : une démarche à construire. Marie-Agnès Le Corvic, responsable pédagogique à l'IFP de Lille.

Extrait du fichier cycle 3 – sortie mars-avril 2016, département éducation, Secrétariat général de l'Enseignement catholique.

Pour une liaison école-collège réussie, voici quelques éléments d'éclairage à partir d'une dimension partenariale interdiocésaine dans la région Nord-Pas-de-Calais.

Cette expérience a été menée, en partenariat depuis 2013, dans le cadre de l'accompagnement et de la formation de communautés éducatives du 1^{er} et 2^d degré autour de la liaison école-collège.

La construction de ces liens inter-degrés a conduit au renforcement du partenariat entre les acteurs de l'Enseignement catholique régional. Tisser, relier, co-construire, innover, évaluer, remédier ont été les clés de la réussite des projets menés.

Des éléments de contextualisation

Rentrée 2013-2014 : la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, puis la circulaire de rentrée enjoignent les établissements du 1^{er} et du 2^d degré de travailler ensemble, un préalable à la mise en place du cycle de consolidation.

L'ingénierie de projet de formation ou d'animation inter-degrés se heurte à des contraintes et des réalités différentes. Les contraintes n'étant pas les mêmes, les propositions ne peuvent pas être construites avec une seule focale. Histoire et culture ont conduit pendant des décennies à concevoir en parallèle la formation des enseignants du 1^{er} et du 2^d degré. La géographie s'en est mêlée avec des centres de formations distincts pour le 1^{er} et le 2^d degré. Depuis 10 ans, dans la région Nord-Pas-de-Calais, l'IFP (Institut de formation pédagogique), issu de la fusion entre l'EDP (École des professeurs) et les 3 CFP (Centre de Formation Pédagogique) accueillent, dans les mêmes locaux, la formation des enseignants des écoles et du 2^d degré, tout en sectorisant les deux degrés. L'interaction des acteurs devient même une force lorsque, comme c'est le cas à Lille : Drec, Formiris et IFP sont dans les mêmes bâtiments et que l'une des trois DDEC régionale se trouve à moins de 3 km. Un atout pour la problématique développée... Accompagner le changement, rendre lisible des obligations ministérielles, analyser la faisabilité et apporter des éclairages, des solutions en terme d'animation et de formation... tels sont les enjeux.

Dans cette prise en compte des enjeux de la liaison école-collège, il est donc important de :

- mettre en lien et en projet des équipes pédagogiques qui ne se connaissent pas : si les chefs d'établissement du 1^{er} et 2^d degré se rencontrent et se concertent en réseau, les rencontres des équipes enseignantes sont plus rares voire inexistantes
- entrer dans le monde de l'autre, alterner les lieux des rencontres à l'école et au collège, favoriser la convivialité propice à l'engagement
- animer, former des équipes enseignantes autour de la liaison école-collège en prenant en compte toutes les dimensions partenariales de l'Enseignement catholique locale
- s'assurer de la continuité des apprentissages entre le 1^{er} et le 2^d degré dans un contexte institutionnel injonctif : « assurer la liaison école-collège, préparer le cycle de consolidation ».

Repérer les points de blocages

- dans le 2^d degré, les chefs d'établissement disposent d'une grande latitude organisationnelle pour poser des temps d'animation et/ou de formation
- dans le 1^{er} degré, le temps est contraint : « Dix-huit heures consacrées à l'animation pédagogique et à des actions de formation continue. Les actions de formation continue

doivent représenter au moins la moitié des dix-huit heures et être, pour tout ou partie, consacrées à des sessions de formation à distance, sur des supports numériques. »

- tenir compte de l'histoire de la formation des enseignants, des réalités quotidiennes différentes entre l'école et le collège. Les deux mondes sont cloisonnés. Il existe peu d'occasions pour les enseignants de se retrouver. La journée des communautés éducatives permet, lorsque les réseaux de chefs d'établissement se mobilisent, d'avoir un temps de rencontre commun
- étroitement liées à cet aspect, les représentations sont toujours très tenaces. La méconnaissance de la réalité de l'autre est une faiblesse à prendre en compte, lors de l'organisation des temps de rencontres. Une nouvelle fois, la journée des communautés éducatives, dans son aspect convivial, facilite un premier temps de partage
- la difficulté pour les établissements scolaires éloignés les uns des autres à établir des temps de concertation communs.

Se saisir des opportunités

- les instructions officielles sont des leviers. Si les passerelles entre l'école et le collège existaient dans bon nombre d'endroits (en particulier dans la mutualisation de moyens ou dans les échanges de services), l'obligation, cadrée par la loi de juillet 2013 et la circulaire de rentrée 2013 (puis celle de 2014), de faire réseaux (entre autres) par le conseil école-collège et le PPRE passerelle, conduit au changement de regard, à la nécessité de faire évoluer les pratiques
- les partenaires institutionnels régionaux de l'Enseignement catholique, permettent d'agir, de réajuster rapidement. À la fois points d'appui et d'ancrage, les réseaux constitués établissent le maillage favorisant les passerelles entre les établissements du 1^{er} et du 2^d degré. Un constat : dans le contexte de la mise en place des rythmes scolaires, la structuration en ensemble scolaire est une valeur ajoutée
- les compétences développées aujourd'hui dans le cadre de la masterisation, le développement d'une culture commune entre les formateurs intervenant dans le 1^{er} ou le 2^d degré, et entre les étudiants PE et PLC se retrouvant sur des unités de formation communes constitue un levier pour l'avenir.

Comment se situer ? Cinq paliers pour un état des lieux...

La mise en réseau d'écoles et de collèges doit avant tout s'appuyer sur un état des lieux initial permettant de définir des axes de progrès.

Il est possible de recenser cinq paliers, cinq niveaux de partenariats, d'échanges entre les établissements des 1^{er} et 2^d degrés.

PALIER 1 : Des rencontres ponctuelles sans échanges professionnels véritables, ni connaissance de l'autre

À ce premier niveau de construction du partenariat, il est indispensable d'apprendre à se connaître et à se faire confiance autour :

- de temps conviviaux
- de temps forts comme la journée des communautés éducatives.

PALIER 2 : Des échanges de services ou des projets qui ne questionnent pas les pratiques pédagogiques

Beaucoup d'établissements de la région ont développé depuis longtemps des partenariats, pour élaborer des projets. Peuvent y être recensées les pratiques suivantes :

- prêts de locaux, salles spécialisées
- accueil des élèves de CM2 au collège
- faire participer les élèves à des projets communs (concours...)
- organisation de soirées-débats destinées aux enseignants ou parents

- mise en place de monitorats
- échanges de classes entre enseignants
- mise en place de PPRE passerelle

PALIER 3 : Des échanges entre enseignants sur les pratiques

Pour ce troisième niveau, les échanges autour de la pédagogie se renforcent, la coopération entre les enseignants devient effective dans le temps. C'est le début de l'harmonisation. Quelques exemples :

- des enseignants de l'école et du collège présentent des méthodes, des démarches
- comparaison des niveaux des trois paliers du socle commun
- temps d'observation en commun de classes visant à croiser les regards

PALIER 4 : Des projets construits en commun

Les pratiques inter-établissements s'inscrivent dans la durée avec des projets annualisés :

- formations ciblées : public à BEP, patrimoine, art...
- mise en place de projets inter-degrés

PALIER 5 : Des pratiques pédagogiques harmonisées

À ce niveau, la co-élaboration s'élargit avec une harmonisation des pratiques pédagogiques pouvant constituer le socle de projets pédagogiques inter-établissements communs :

- progressions disciplinaires
- progression et évaluation du socle commun autour des compétences
- élaboration d'outils de suivi en maths, français, langues ...
- harmonisation de pratiques de classe dans la différenciation pédagogique et dans la construction de l'autonomie de l'élève.
- certains établissements pourront situer leurs pratiques au sein de divers paliers.

L'important est la prise en compte de l'existant, partir de la réalité du terrain, valoriser les actions entreprises pour co-construire une liaison école-collège solide.

Le travail avec les établissements se poursuit, aujourd'hui, avec l'analyse du socle de compétences et de culture au vu de l'ancien socle. Les projets autour de la liaison se travaillent sur ce que les équipes ont mis en place au regard des cinq domaines du socle, dans l'objectif d'une mise en place sereine à la rentrée 2016.

Les actions de formation et d'animation menées depuis 2013 ont débouché sur de belles aventures, ont rapproché des équipes, ont donné sens aux injonctions institutionnelles dans l'esprit insufflé par Paul Malartre, en 2003, qui invitait les communautés éducatives à réfléchir sur l'enjeu de la continuité des apprentissages des enfants tout au long de la scolarité.

Elles nous ont invité à ouvrir d'autres chantiers comme celui de la question des « ruptures et des seuils » entre le collège et le lycée.

VI. Conclusion

Il est impossible de conclure ces pages puisque nous en sommes uniquement à la phase des repérages, de la mise en projet pour dépasser les obstacles que nous rencontrons.

Nos établissements et nos équipes travaillent à l'organisation nouvelle du collège et à l'approche renouvelée des programmes. Nous tâtonnons, nous élaborons des parcours, des démarches, des dispositifs à expérimenter...

Ceci nous conduit à ne plus voir la réforme comme une contrainte. Elle nous invite à sortir des cadres contraignants et oblige à mobiliser la créativité par l'autonomie des établissements et la sollicitation de la responsabilité professionnelle des enseignants. La réforme nous rend donc acteurs et chercheurs. Ce qui n'est pas toujours sécurisant mais c'est aussi ça l'autonomie, la liberté... Se confronter aux cadres, aux contraintes pour créer ce qui n'est pas encore pour accompagner au mieux nos équipes, les enfants et les jeunes dont nous avons la responsabilité.

Cette démarche s'inscrit bien dans la dynamique qui anime l'Enseignement catholique dans son projet fondateur, comme dans la proposition de Réenchanter l'École aujourd'hui...

En effet, la réforme du collège se veut avant tout une réforme globale et pédagogique. Des enjeux et des axes s'en dégagent afin d'aider les équipes enseignantes à réfléchir et à entrer dans une dynamique des possibles.

Les enjeux

- l'exigence pour tous
- l'adaptation pour chacun
- de la créativité et des initiatives
- de la souplesse
- la mise en œuvre de nouvelles pratiques pédagogiques
- une pédagogie différenciée concertée
- la valorisation du savoir-faire des enseignants
- de nouvelles organisations temporelles : semestrialisation possible de certains enseignements, quotas horaires différents...

Ainsi, apprendre de l'autre, des autres c'est aussi Réenchanter l'École et peut-être :

Réenchanter le « nous »	Réenchanter les savoirs	Réenchanter les possibles	Réenchanter la relation	Réenchanter notre rapport au monde
Le travail en équipe pédagogique. Le tutorat. L'accompagnement personnalisé. Les EPI et les parcours d'Avenir. L'apprentissage du travail en équipe par les élèves. La concertation pédagogique. Le croisement des programmes afin de dégager nos complémentarités. La co-animation. Le travail sur le climat scolaire. La place donnée à l'oral dans les apprentissages	Travailler les nouveaux programmes. Mettre en place le nouveau socle commun. Apprentissages et évaluation par compétences. L'interdisciplinarité. Croiser les savoirs. Donner du sens aux apprentissages et aux savoirs. L'accompagnement personnalisé. L'apprentissage du travail en équipe par les élèves. Les EPI. Les parcours d'Avenir...	L'accompagnement personnalisé proposé à tous. Un accompagnement pour tous et de tous. La pédagogie de projet. Donner du sens aux apprentissages. L'apprentissage des compétences psychosociales. Lutter contre toutes les formes de décrochages scolaires. Multiplier les entrées pour permettre à tous d'être en situation de réussite. Multiplier les parcours possibles...	L'attention à la réussite de tous. La co-animation. Le travail coopératif. Le travail collaboratif. Le travail en équipe pédagogique. Le tutorat. L'accompagnement personnalisé. L'apprentissage du travail en équipe par les élèves. La concertation pédagogique. L'attention au climat scolaire. La prise en compte du parcours de chacun...	S'inscrire dans des projets qui font sens pour la communauté. Travailler à la construction d'une alliance éducative. L'attention à tous et à chacun. Construire ensemble des parcours pour le plus faible comme pour le plus solide. Donner du sens pour ne pas perdre de vue notre projet. Inscrire dans notre projet d'établissement nos stratégies pour proposer d'autres alternatives au pessimisme ambiant aux collégiens...

Nous œuvrons pour que le collège permette aux jeunes que nous rejoignons de Réenchanter leur scolarité pour faire advenir le droit à l'éducation comme le définissent les trois premiers articles du *Statut de l'Enseignement Catholique en France* - 1^{er} juin 2013 :

Art. 1 La dignité de la personne humaine fonde pour tous les hommes un droit à l'éducation.

Art. 2 L'éducation se conforme à la vocation personnelle et sociale des hommes en leur permettant de grandir dans l'amour et la vérité et, ainsi, d'accéder à « *une vie pleine et libre, une vie digne de l'homme*¹ ».

Art. 3 « *Une éducation authentique a pour finalité la formation de la personne humaine ordonnée à sa fin suprême, en même temps qu'au bien des communautés dont l'homme est membre*² » L'éducation appelle donc à servir la croissance de l'homme et la construction de la société.

¹Concile Vatican II, Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps - *Gaudium et Spes*, n° 9 § 3.

²Concile Vatican II, Déclaration sur l'éducation chrétienne - *Gravissimum Educationis*, n° 1.